Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

EIFFAGE
3-7 Place de l'Europe
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

EIFFAGE ROUTE IDF CENTRE OUEST - Ets Sec BASSE NORMANDIE
RUE NEWTON ET DAGUERRE
14120 MONDEVILLE
FRANCE

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL003246** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILEEXPLOITATION / EN COURS DE TRAVAUX			
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels confondus) :	48 000 000	EUR	Par sinistre
Dont :			
Responsabilité Civile Propriétaire d'immeuble	15 000 000	EUR	Par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs	25 000 000	EUR	Par sinistre
Faute Inexcusable (France uniquement)	10 000 000	EUR	Par année d'assurance
RESPONSABILITE CIVILE APRES TRAVAUX / APRES LIVRAISON ET RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE			
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels confondus) :	48 000 000	EUR	Par sinistre et par année d'assurance
Dont :			
RC professionnelle de Bureaux d'études et de Promoteur immobilier	23 000 000	EUR	Par sinistre et par année d'assurance
Dommages immatériels non consécutifs	25 000 000	EUR	Par sinistre et par année d'assurance

Le présent contrat n'a pas pour objet de garantir les dommages matériels des responsabilités visées aux articles 1792 et suivants et 1792-4-1 du Code Civil ou la responsabilité des fabricants ou assimilés en vertu de 1792-4 du code civil. Le contrat intervient en excédent, après épuisement des conditions et de limites des garanties de 1ère ligne souscrites par ailleurs.

Période d'assurance du 01/01/2026 au 31/12/2026

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 23/12/2025

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :

Signature autorisée/ Authorised signatory :

